



Forêt. En colère et affligés, les habitants de cette petite commune de Creuse se mobilisent contre les coupes rases

LA MONTAGNE

Forêt. En colère et affligés, les habitants de cette petite commune de Creuse se mobilisent contre les coupes rases

Ils n'en peuvent plus de voir les forêts de leur commune défigurées : 130 habitants de Saint-Éloi se sont mobilisés vendredi, pour faire entendre haut et fort leur colère.

Publié le 12 octobre 2025 à 06h00 •



Forêt. En colère et affligés, les habitants de cette petite commune de Creuse se mobilisent contre les coupes rases



« Stop au massacre en Creuse, Limousin et ailleurs », lançaient les habitants de Saint-Éloi, vendredi. © Droits réservés

Environ 130 personnes se sont rassemblées vendredi sur les hauteurs de Montpigeaud, à Saint-Éloi, pour manifester leur colère devant les coupes rases qui dévastent le patrimoine forestier de leur commune depuis quelques années.

Après plusieurs interventions auprès des pouvoirs publics non suivies d'effet, un noyau d'habitants a lancé une pétition « pour la fin des coupes rases et la mise en place d'une sylviculture à couvert continu dans une gestion des forêts résilientes et pérennes ». Elle a recueilli l'accord de 77 % des 170 habitants de Saint-Éloi (*). Tous s'émeuvent de « la catastrophe » qui est en train de se produire sur les 960 hectares de forêts de la commune, dont 200 ont déjà disparu depuis quatre ans. « À ce rythme-là, dans quinze ans, il n'y aura plus de forêt ici », redoutent les signataires.



Forêt. En colère et affligés, les habitants de cette petite commune de Creuse se mobilisent contre les coupes rases

À lire aussi

[En Creuse, une collectivité se réunit pour aborder le sujet des coupes rases et de la gestion forestière](#)

Bien conscients que ces arbres appartiennent à des propriétaires privés, ils ne comprennent pas « que la gestion de leur forêt ne soit pas plus intelligente que de laisser la place à un terrain mité, nu, dévasté et aride ».

« Nous ne sommes pas contre l'exploitation forestière, mais pas de cette manière », font remarquer les porte-parole.

Ils en veulent aussi beaucoup aux deux entreprises forestières qui interviennent. Sur la colline de Montpigeaud, le captage d'eau a été détruit lors de leurs travaux, malgré deux périmètres de protection, l'un grillagé et l'autre constitué de végétaux servant à la filtration de l'eau. Ces destructions ont été transmises aux autorités compétentes, mais sans retour pour l'instant. « On ne se sent pas assez écoutés par les élus », se plaignent les habitants qui ont décidé de contacter Canopée pour que leur démarche soit mise en lumière.

Veuillez fermer la vidéo flottante pour reprendre la lecture ici.

- vidéo en cours





Forêt. En colère et affligés, les habitants de cette petite commune de Creuse se mobilisent contre les coupes rases

- Insolite – Dans cette petite commune de Creuse, on...



- Attractivité – Pour attirer de nouveaux habitants,...



- Environnement – Des habitants de Châtel...



- Urbanisme – L'avis des habitants demande pour...





Forêt. En colère et affligés, les habitants de cette petite commune de Creuse se mobilisent contre les coupes rases

Défendre la forêt vivante

Canopée est une association qui agit à la racine des problèmes en essayant de faire changer les lois et les pratiques des entreprises pour protéger les forêts en France et dans le monde. Elle essaye de convaincre les propriétaires de ne plus raser leurs parcelles, en leur expliquant que leur capital ne vaudra strictement plus rien ensuite. « Normalement, explique Patrick, un bénévole de Canopée, on prélève 5 à 10 % du bois tous les cinq à dix ans. Dans des coupes comme ici, on aurait dû prélever le châtaigner en sous-étage et du hêtre pour avoir du bois de chauffage, mais rien ne justifiait de dévaster la nature de cette façon, d'autant que la régénération naturelle n'est pas acquise, car ça ne repousse pas ! »

(*) Pétition transmise à Anne Frackowiak-Jacobs, préfète de la Creuse ; Bartolomé Lenoir, député ; Jean-Jacques Lozach et Éric Jeansannet, sénateurs ; Valérie Simonet, présidente du Conseil départemental ; Éric Correia, président de l'Agglomération du Grand Guéret.